Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie
Section de l'Énergie
Ottawa, K1A 0T6

Transport et distribution de gaz naturel annuel 2006

Date limite de réception : 18 avril, 2007

Confidentiel une fois rempli

Renseignements recueillis en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19.

En vertu de cette Loi, il est obligatoire de remplir le présent questionnaire.

If you prefer this questionnaire in English, please check ☐

Prière de corriger s'il y a lieu le nom et l'adresse

Objet de l'enquête

Cette enquête a pour objet de recueillir de l'information sur la disponibilité et l'écoulement d'énergie au Canada. Cette information est un indicateur important de la performance économique canadienne et tous les paliers de gouvernement s'en servent pour établir des politiques énergétiques éclairées; les organismes gouvernementaux l'utilisent également pour s'acquitter de leurs responsabilités de réglementation des services publics. De même, le secteur privé utilise cette information dans le cadre de son processus décisionnel.

Confidentialité

La loi interdit à Statistique Canada de publier des statistiques recueillies au cours de cette enquête qui permettraient d'identifier une entreprise sans que celle-ci en ait donné l'autorisation par écrit au préalable. Les données déclarées resteront confidentielles, serviront exclusivement à des fins statistiques et seront publiées uniquement sous forme agrégée. Les dispositions de la Loi sur la statistique qui traitent de la confidentialité ne sont modifiées d'aucune façon par la *Loi sur l'accès à l'information* ou toute autre loi. Il existe cependant une exception à cette règle générale de confidentialité qui autorise la divulgation, à la discrétion du statisticien en chef, d'information identifiable sur les services publics, ce qui comprend les entreprises qui acheminent du pétrole ou des produits du pétrole par pipeline et les entreprises qui fournissent, transportent ou distribuent du gaz, de l'électricité ou de la vapeur.

Accords de partage de données

Afin d'alléger le fardeau des répondants et d'assurer des statistiques uniformes, Statistique Canada a conclu des ententes avec divers organismes et ministères en vue de recueillir et de partager avec eux des données. Les informations obtenues de cette enquête sur les répondants individuels ne peuvent en aucun cas être divulgués par les organismes ayant contracté des ententes avec Statistique Canada. Des ententes ont été conclues en vertu de l'article 11 de la Loi sur la statistique en vue de partager des données avec les organismes statistiques de la Nouvelle-Écosse, du Québec, de la Saskatchewan et de l'Alberta concernant les établissements situés ou ayant des activités dans leurs provinces respectives. Ces organismes statistiques provinciaux ont été créés en vertu d'une loi provinciale qui les autorisent à recueillir elle-même ce genre de données ou à les recueillir en collaboration avec Statistique Canada. La loi provinciale dans ces quatre provinces procurent également aux répondants la même protection en matière de confidentialité que la *Loi sur la statistique* fédérale et prévoit des sanctions similaires en cas de divulgation de données confidentielles.

En vertu de l'article 12 de la *Loi sur la statistique*, il existe des ententes avec Ressources naturelles Canada, Environnement Canada, l'Office National de l'Énergie, le Ministère de l'énergie de l'Ontario, Industrie et Ressources de la Saskatchewan un accord en vue, de l'échange des données de la présente enquête avec leur juridiction provinciale respective.

En vertu de l'article 12 de la *Loi sur la statistique*, vous pouvez refuser de partager vos renseignements en communiquant votre décision par écrit au Statisticien en chef et en retournant votre lettre avec le questionnaire rempli dans l'enveloppe de retour ci-jointe. Prière de prendre note qu'il n'y a pas de droit de refus en respectant les accords de partage des données avec Industrie et Ressources de la Saskatchewan. En Saskatchewan, les données sont recueillies en vertu de la Loi sur la statistique et au nom du Département conformément sous l'autorité de l'acte de la conservation et de réglementation du pétrole et du gaz, 1985 de l'acte des Ressources Minérales de la Saskatchewan.

Renseignements

Ce rapport devrait être rempli et retourné à Statistique Canada, Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie, Édifice Jean Talon, Ottawa (Ontario), K1A 0T6. Si vous avez besoin d'aide pour compléter le questionnaire, veuillez contacter la Section de l'énergie par téléphone au (**613) 951-3579**, ou par télécopieur au **(613) 951-9499**.

Divulgation des renseignements transmis par télécopieur ou autre modes électroniques.

Statistique Canada tient à vous avertir que la transmission des renseignements par télécopieur ou autres modes électronique peut poser un risque de divulgation. Toutefois, dès la réception de votre document, Statistique Canada offrira le niveau de protection garanti pour tous les renseignements recueillis aux termes de la *Loi sur la statistique*.

POUR INFORMATION SEULEMENT

Instructions

(1) Les données financières doivent porter sur l'année civile ou financière terminée le plus près du 31 décembre. S'il s'agit d'un exercice financier, prière d'en indiquer la période.

(2) S'il est impossible de donner des chiffres exacts aux rubriques présentées, fournir des chiffres estimés en les faisant suivre de la mention (est).

(3) Indiquer la longueur des conduites principales séparément de celles des conduites parallèles ou des conduites auxiliaires. Par conduite parallèle, il faut entendre tout gazoduc qui occupe la même emprise que la conduite principale ou emprise adjacente et qui est essentiellement parallèle à la conduite principale, mais qui a une source indépendante de pression tout en servant à transporter un produit d'origine et de destination communes.

On entend par conduite auxiliaire tout gazoduc qui, servant à transporter un produit d'origine et de destination communes, occupe la même emprise que la conduite principale ou une conduite directement adjacente et parallèle à la conduite principale, et dont la source de pression dépend de la conduite principale.

S'il y a plus d'une conduite principale, déclarer séparément la longueur de chacune.
Veuillez noter que ces chiffres sont publiés dans la publication annuelle intitulée Transport et Distribution de Gaz Naturel (Catalogue 57-205).

Attestation

Je déclare que les renseignements donnés dans le présent rapport sont de bonne foi et, autant que je sache, complets et exacts.

Signature _____

Nom du signataire (en lettres moulées s.v.p.)	Fonction officielle du signataire	Date

Nom de la personne à joindre à propos de ce relevé	Téléphone	Adresse électronique
	Télécopieur	

5-3100-1017.2: 2007-01-23 SQC/IND-315-60206

Transport et distribution de gaz naturel annuel

Compte des revenus et des frais d'exploitation

Période du _____ au _____

N° du compte(1)		S.C. seulement	Année courante	Année précédente
			milliers de dollars canadien	
	Comptes des revenus et des frais d'exploitation			
	Comptes des revenus d'exploitation			
510	Ventes a) à l'étranger	10		
500, 529	b) au Canada et autres ventes	20		
550	Ventes de produits extraits du gaz	30		
570	Transport et stockage de gaz de tiers	40		
307, 551, 575, 579	Autres revenus d'exploitation	50		
300	**Total, revenus d'exploitation**	60		
	Comptes des frais d'exploitation			
623, 626, 627 moins 628, 629	Total, approvisionnement en gaz	70		
660, 663 à 667, 669	Transport	80		
	Distribution	90		
684, 685, 688, 689, 721 à 725, 728 moins 729	Exploitation générale et frais généraux d'administration	100		
810, 815 à 821, 850, 853, 855 à 859, 860 à 867, 869, 884, 885, 888, 889	Frais d'entretien	110		
303, 304	Dépréciation et amortissement	120		
305, 308, 610, 612, 615 à 622, 650, 651, 653 à 659	Autres dépenses	130		
301	**Total des comptes de frais d'exploitation**	140		
	Revenus nets d'exploitation	150		
	Autres revenus			
315	Revenus provenant des sociétés affiliées	160		
312, 314, 316, 317, 319	Autres revenus	170		
331	Revenus extraordinaires	180		
	Total, autres revenus	190		
	Autres déductions			
311, 313, 323, 324, 325, 326, 329	Autres déductions de revenus	200		
341	Déductions de revenus extraordinaires	210		
	Total, autres déductions	220		
	Frais fixes			
320	Intérêt sur la dette à long terme	230		
321, 322	Autres frais fixes	240		
	Total, frais fixes	250		
306	Provisions pour impôt sur le revenu	260		
	Revenu net après impôt	270		

(1) Le numéro des comptes représente les comptes reflétés dans le règlement de normalisation de la comptabilité des gazoducs.

POUR INFORMATION SEULEMENT

Transport et distribution de gaz naturel annuel

Bilan comparé

Période close le _____20 _____

N° du compte(1)		S.C. seulement	Année courante	Année précédente
			milliers de dollars canadien	
	Actif			
	Installations			
100 à 103, 107, 110, 115, 116	Installations totales	10		
105, 106, 111, 112	Moins dépréciation et amortissement accumulé	20		
	Installations totales	30		
	Investissements			
120	Placements dans des filiales	40		
121, 122, 123, 126	Autres investissements	50		
	Total, investissements	60		
	Disponibilité			
130, 132	Encaisse, en banque ou placements en numéraire	70		
140, 141, 142 moins 145	Compte à recevoir moins provisions pour créances douteuses	80		
150	Matériaux d'installation et fournitures d'exploitation	90		
131, 147, 151,160, 162	Autres disponibilités, matériaux et fournitures et dépenses payées d'avance	100		
152, 153	Gaz stocké sous terre et prêt à la vente et gaz dans les conduits	110		
	Total, disponibilité	120		
170 à 173, 176 à 179	Débits différés	130		
	Actif, total	140		
	Passif et avoir des actionnaires			
	Avoir des actionnaires			
200	Capital-actions	10		
212	Bénéfices non répartis	20		
210, 216	Autres bénéfices	30		
	Total, avoir des actionnaires	40		
	Dette à long terme			
220 moins 221	Dette à long terme	50		
248	Avances de sociétés affiliées	60		
249	Autres dettes à long terme	70		
	Total, dette à long terme	80		
	Exigibilités			
250, 258	Emprunts et effets à payer	90		
251, 252	Comptes payables et courus (incluant les sociétés affiliées)	100		
253, 257	Intérêts et dividendes payables et courus	110		
254, 256, 259	Autres exigibilités	120		
	Total, exigibilités	130		
270, 275, 276, 278, 279, 290, 291, 293	Crédits différés et appropriations	140		
	Total, passif et avoir des actionnaires	150		
	Excédent non réparti			
350	Solde viré du revenu	160		
351, 352	Rectifications applicables à des périodes antérieures	170		
353	Impôt sur le revenu applicable aux rectifications	180		
357	Attributions et dividendes	190		
212	Excédent non réparti, fin d'année d'après le bilan	200		

(1) Le numéro des comptes représente les comptes reflétés dans le règlement de normalisation de la comptabilité des gazoducs.

POUR INFORMATION SEULEMENT

Transport et distribution de gaz naturel annuel

Données financières supplémentaires[1]

	Opérations de production[2]		Opérations de services de gaz			
			Transmission [3]		Distribution	
A. État supplémentaire des frais d'exploitation: Prière de donner le détail ci-dessous du total des comptes de frais d'exploitation (sans l'approvisionnement en gaz) déclaré dans l'annexe 1.	610-622 810-821		650-729 860-869		650-729 850-859 884-889	
	Courant	Réparations	Courant	Réparations	Courant	Réparations
Somme dépensée pour:	milliers de dollars canadien					
Traitements et salaires						
Combustible et électricité						
Matériaux et fournitures						
Paiements versés aux entrepreneurs						
Services achetés (juridiques, techniques, publicitaires, téléphone, etc.)						
Autres						
Total, comptes de frais d'exploitation						

[1] Veuillez rapporter les chiffres par catégorie correspondant à vos opérations.
[2] Représentant réseaux de collecte et usine de traitement.
[3] Transmission seulement (excluant opérations de production).

POUR INFORMATION SEULEMENT

Transport et distribution de gaz naturel annuel

Données supplémentaires

Longueur de gazoduc en kilomètres, au 31 décembre 2006

Champs d'exploitation et collecte	Diamètre extérieur en millimètres							
	0-75	76-150	151-226	227-328	329-531	532-1040	1041 et plus	**Total**
Province *(spécifiez)*								
Transport	0-75	76-150	151-226	227-328	329-531	532-1040	1041 et plus	**Total**
Province *(spécifiez)* a) Lignes principales								
b) Conduites parallèles et auxiliaires								
Approvisionnement et distribution	0-75	76-150	151-226	227-328	329-531	532-1040	1041 et plus	**Total**
Province *(spécifiez)* a) Acier								
b) Plastique								

Dans le tableau ci-dessous, veuillez identifier avec autant de détails que ci-dessus (à savoir la longueur en kilomètres des gazoducs, par province, par diamètre, par genre de matériaux, acier ou plastique et par type (c'est-à-dire champs d'exploitation et collecte, transport, approvisionnement et distribution), tout abandon de conduites au cours de l'année observée.

Province	0-75	76-150	151-226	227-328	329-531	532-1040	1041 et plus	**Total**

POUR INFORMATION SEULEMENT

Transport et distribution de gaz naturel annuel

Données supplémentaires

Statistique des postes compresseurs

Province	Poste	Type de commande		Turbines			Compresseurs		
		Manuel	Auto-matique	Nombre	Type	KW	À mouvement alternatif	Centrifuges	**Total**

Si vous vous opposez à la publication des renseignements contenus dans la présente section (B), prière de l'indiquer

Statistique de la paie

Définitions

DIRECTION: Y compris les présidents, vice-présidents, chefs de service et autre personnel supérieur de la direction.

EMPLOYÉS DE LA PRODUCTION: Y compris les employés qualifiés et les non-diplômés, techniciens, spécialistes, employés de bureau et secrétaires ainsi que les employés travaillant en dessous du personnel de la direction.

STATISTIQUE DE LA PAIE

	Nombre d'employés au 31 décembre	Traitement et salaires pour l'année $ CAN
Direction:		
A. Approvisionnement de gaz		
B. Transport		
C. Distribution		
D. Ventes		
E. Administration		
Total		
Employés de la production:		
A. Approvisionnement de gaz		
B. Transport		
C. Distribution		
D. Ventes		
E. Administration		
Total		
Total emploi, traitements et salaires		

POUR INFORMATION SEULEMENT